

THÉLIGNY

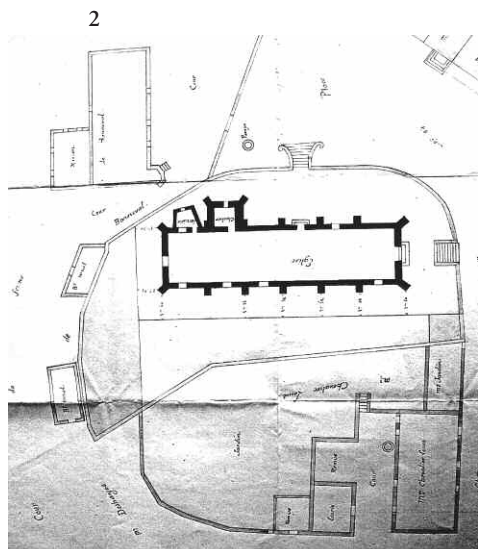
*Sarthe, canton La Ferté-Bernard,
arrondissement Mamers, 203 habitants
I.S.M.H. 1925*



1

Théligny (Sarthe)
Église de l'Assomption

1. L'église côté sud
2. Plan d'ensemble des abords de l'édifice (Arch. dép.)



Le bourg de Théligny se situe au nord-est du département de la Sarthe à la frontière de l'Eure-et-Loir, soit, sous l'Ancien Régime, aux confins du Maine, du Perche et du Perche-Gouët. La rivière La Braye traverse la commune. Le service de l'Inventaire Général dans le volume consacré au canton de La Ferté-Bernard et, plus récemment, l'association *Pays d'art et d'histoire*, ont dépouillé les sources archivistiques et bibliographiques concernant l'histoire de Théligny et de son église. La paroisse est mentionnée dès le XI^e s. dans les cartulaires de Saint-Vincent du Mans et de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou. Trois seigneuries, dont deux laïques, présentaient à tour de rôle à la cure : le seigneur ecclésiastique était le chapitre de la cathédrale du Mans, les laïcs étaient les seigneurs de Montmirail et de Théligny, qui se sont alliés entre le XIII^e et le XVIII^e s. aux Fontenay, aux Chauvigny, aux Laval. Quelques membres de ces familles ont laissé une trace dans l'église, comme Claude de Laval-Bois-Dauphin (1554) ou Urbain de Laval-Bois-Dauphin, comte de Breteau, maréchal de France, dont les armes figurent sur un vitrail daté de 1608.

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption, fut d'abord placée sous l'invocation de Saint-Jacques-le-Majeur. L'édifice est construit sur un terrain qui se trouve en léger surplomb par rapport à la route actuelle. Il devait être ceint de fossés et peut-être d'une enceinte en bois jusqu'au XVI^e



3



4

siècle. Le plan est celui d'un rectangle allongé auquel sont accolés au sud le clocher, en partie hors œuvre, ainsi qu'une sacristie. L'église semble avoir été construite sans rupture à la fin du XV^e s. et au cours du premier quart du siècle suivant, selon les comptes de la fabrique. Vers 1500, le doyen de La Ferté-Bernard était curé de Théligny, ce qui peut expliquer certaines parentés entre les deux églises, d'importance cependant très inégale. La construction de Théligny paraît abondamment documentée, sans que l'interprétation des textes soit toujours assurée : les voûtes semblent avoir été construites entre 1519 et 1527, cependant les entrants de la charpente pris dans la maçonnerie des voûtes ne correspondent pas avec la chronologie généralement admise du chantier. Les fondations du clocher, reprises sur un clocher antérieur, ont débuté dès 1519-1520, la couverture fut posée en 1524-1525, mais les travaux ne semblent pas avoir été terminés avant 1534-1535. Son élévation est impressionnante : à l'examen, il apparaît que les témoins de la tour antérieure sont nombreux, comme le montre notamment le tracé des ouvertures sur les trois étages inférieurs, qui peuvent être datés du XIII^e ou du XIV^e siècle. À la fin du XVI^e s., les troubles des guerres religieuses ont justifié des travaux de fortification permettant d'utiliser les combles, très aigus, comme refuge.

Le dernier étage tronqué de la tour a été sommé tardivement d'une flèche de charpente, dont il supporte le haut tabouret. Foudroyée en 1886, elle a été reconstruite par l'entrepreneur Voisin en 1887-1888. Un escalier à pans coupés, qui se situe entre le clocher et la sacristie, dessert le clocher sur toute sa hauteur. La sacristie semble dater du XVIII^e siècle.

La façade occidentale, dont l'élévation est divisée par un cordon horizontal en forte saillie, s'ouvre par une porte en anse de panier surbaissée, encadrée de deux pinacles. Elle est surmontée d'une large fenêtre de

3. Façade occidentale

4. L'église vue du nord-ouest



5

Théligny (Sarthe)
Église de l'Assomption

5. Vue intérieure vers l'abside

6. Autel latéral dédié à la Vierge

7. Autel latéral dédié à saint Joseph



6



7

type flamboyant. Le rampant du mur-pignon est orné de crochets, dont le décor un peu systématique doit peut-être beaucoup à l'intervention du XIX^e siècle.

La nef comporte trois travées et le chœur à chevet plat, deux. Les voûtes sur croisées d'ogives retombent en pénétration sur les murs latéraux. Les ouvertures ont été garnies de vitraux au XIX^e siècle ; parmi eux ont été insérés quelques fragments de vitraux plus anciens des XVI^e et XVII^e siècles. La belle fenêtre qui éclaire la travée de chœur, côté sud, a conservé son remplage flamboyant.

L'aménagement du chœur date, sans doute, du XIX^e siècle. Le maître-autel, placé à l'extrême fin du XVIII^e s. (Pottier sculpteur), est éclairé par un vitrail du XIX^e siècle. Les autels latéraux, installés en biais à l'entrée du chœur, sont surmontés de deux retables datant du XVII^e siècle. Dans la niche du retable de gauche a été placée une Vierge à l'Enfant du XIV^e siècle. Les têtes ont été restaurées. La peinture du retable de droite représente une Adoration des Mages, achetée en 1700 à un sieur Cherbonnier. Le mobilier, chaire à prêcher, bancs, stalles, confessionnal, meubles de sacristie, est daté par des mémoires qui s'échelonnent au cours du XVIII^e siècle. Cependant ces éléments mobiliers ont été restaurés et parfois remplacés au cours du XIX^e siècle. La cloche n'est pas documentée.

Pour des travaux de restauration du côté nord de l'église, la Sauvegarde de l'Art français a accordé une aide de 5 000 € en 2012.

Françoise Bercé